

OPERA DE PARIS en grève : 12 millions d'euros de pertes au 6 janvier 2020



GREVES à l'Opéra de PARIS. Avec 63 spectacles annulés, l'Opéra national de Paris a perdu 12 millions d'euros. Au moment de ses 350 ans, l'Opéra de Paris vit la grève de son personnel la

plus longue de son histoire, avec à la clé, une faillite de 12 millions d'euros. En 3 semaines de grèves, dès le 5 décembre 2019, la maison parisienne a annulé l'ensemble des ses programmes, ballets et opéra (dont la nouvelle production du Prince Igor de Borodine), soit 63 spectacles annulés et 12,3 millions d'euros de déficit (perte de billetterie). Le mouvement de grève manifeste contre la réforme des retraites actuelle. En 2007, lors de sa précédente vague de grève, l'Opéra de Paris avait du annuler 17 spectacles produisant 3,2 millions d'euros de pertes net.

Officiellement le ministère de la Culture annonce une reprise des représentations pour le 11 janvier 2020, avec Le barbier de Séville de Rossini, sans omettre la bellet Giselle, ainsi que la poursuite des négociations, alors que les personnels (danseurs, techniciens, musiciens, choristes...) ont obtenu le maintien de leur régime actuel. LIRE notre dépêche précédente L'Opéra de Paris en grève : résistance des grévistes.

Les pertes actuelles aggrave la diminution du fonds de roulement ; hypothèque les investissements pour les saisons futures, en particulier les travaux programmés dans les mois à venir. Pour ses 350 ans en 2019, l'institution parisienne aurait imaginé mieux comme événements commémoratifs.

La participation des danseurs (dont le départ à la retraite à 42 ans a été sanctuarisé et respecté dans la réforme actuelle)

est inédite dans un mouvement de contestation ordinairement porté en 1984, 1998, 2007..., par les techniciens.



PERTES IMPORTANTES POUR L'INSTITUTION PARISIENNE... Depuis le début du mouvement contestataire contre la réforme des retraites, 54 représentations à l'Opéra de Paris ont été

annulées ; la direction craint une perte d'au moins 12 millions, et avec le recul, la perte d'au moins 1/10ème de son CA annuel, faisant craindre des économies drastiques sur les saisons à venir. [Consulter régulièrement le site de l'Opéra de Paris](#) pour connaître les spectacles maintenus ou annulés pendant les fêtes 2019 / 2020.